



URBANISME

Bien que subissant de fortes contraintes sur son territoire, Sassenage n'en oublie pas moins ses obligations en matière de construction de logements, notamment sociaux.

Une production raisonnée, qui fait aussi et surtout écho à une volonté de préservation de l'identité communale et du cadre de vie.

5

SANTÉ

Un grand oui au projet de maison de santé

6-7

SPORT

Semaine Olympique et Paralympique : du haut niveau !

12-13

BONNE ANNÉE !

Vœux 2021 : ensemble, autrement...

PRET VEHICULE

Garage Reynaud-Dulaurier

Vente de véhicules Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
 38360 SASSENAGE
 Tél. 04 76 27 28 73
 E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

Savino Iannone

Peinture
Rénovation immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
 38360 SASSENAGE
 TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

CPY

Plombier
Chauffagiste

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
 (eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
 (bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
 (cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
 17 C chemin du Drac SASSENAGE
 E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

AUTO QUAD

Au Garage

FONTAINE

VEHICULES RÉCENTS & ANCIENS

MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ

06 49 85 97 24 / 04 76 27 27 44
 18 av. Jean Jaurès 38600 Fontaine
 augarage@yahoo.com

Coiffure
 Homme & Femme

Ouverture

Mardi	9h00-12h00 / 13h00-18h30
Mercredi	9h00-12h00 / 13h00-18h30
Jeudi	9h00-12h00 / 13h00-18h30
Vendredi	9h00-18h30 non stop
Samedi	8h30-17h00 non stop

RDV en ligne : WWW.LSRDV.COM/CLCOIFFUREESTHETIQUE

04 76 53 52 26
 5 avenue de Romans - 38360 Sassenage

Coralie ARAUJO

EXPERT-COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

Infinity conseils

c.araujo@infinityconseils.com
 12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
 Tél. 04 76 27 80 50

PHARMACIES DE GARDE

- Lundi 8 février**
Pharmacie de l'Argentière, 14 bis avenue de Romans, 04 76 27 52 26
- Lundi 15 février**
Pharmacie des Cuves, Place Louis Reverd, 04 76 27 40 71
- Lundi 22 février**
Pharmacie de l'Avenue, 40 avenue de Romans, 04 76 27 09 21
- Lundi 1^{er} mars**
Pharmacie du Furon, 15 rue du Gua, 04 76 26 65 72

ÉTAT CIVIL

- NAISSANCES**
- | | | | |
|------------|----------------------------------|------------|-------------------------------|
| 01/01/2021 | Stella FERRANTE SUAREZ | 28/12/2020 | Eléonore VOLLMER veuve EVRARD |
| | | 29/12/2020 | Manuel ISIDRO del RIO |
| 19/12/2020 | Franck MICELI et Jennifer GARCIA | 30/12/2020 | Louis CROUSAZ |
| 05/01/2021 | Loïc HUDER et Caroline LAIS | 04/01/2021 | François CIRASARO |
| | | 04/01/2021 | Justine ZAZA veuve HERNANDEZ |
- DÉCÈS**
- | | | | |
|------------|---|------------|----------------------------------|
| 10/12/2020 | Nicole ROCHAS épouse MULLER | 08/01/2021 | Nicole DIAZ veuve PONS |
| 14/12/2020 | Albert TONIN | 11/01/2021 | Elise GASSARINO veuve SIMON |
| 22/12/2020 | Michèle GIRARD-CARRABIN veuve POLLICAND | 13/01/2021 | Danielle GERVASONI épouse CORRAL |
| 24/12/2020 | Pascale SEMETTE épouse JAY | | |

Au-delà d'être le titre d'un film, « Et la tendresse ? Bordel ! » pourrait aussi résumer ce début d'année, tant la crise traversée en 2020, et qui se prolonge en 2021, nous invite finalement à mieux ressentir nos émotions et nos sentiments, et à les exprimer pour mieux les partager avec ceux qui nous sont chers ou qui en ont particulièrement besoin pour avancer dans cette délicate, voire angoissante, adversité.

Et d'humanité justement, il en a été question dans la vidéo des vœux 2021, en effet largement incarnée et formulée par les Sassenageois qui ont joué le jeu, comme en point d'orgue dans le discours de Monsieur le maire. Il s'agissait d'être ensemble autrement. Nous l'avons été, emportés par toutes ces délicates pensées, comme par cet élan généreux... Un grand MERCI à tous pour ces précieux moments !

En y regardant bien, c'est finalement toute l'actualité qui est imprégnée de cette humanité, traduite en effet par l'intérêt porté à autrui à l'occasion de la campagne de dépistage de la Covid-19, à travers la réflexion menée autour du projet de maison de santé, en invitant chacun à se sentir concerné et à participer, ou encore par la bienveillance et la proximité qui règnent dans la fidèle communauté facebook de @VilleSassenage. Et d'ailleurs, que ça fait du bien, bordel !

Prenez soin de vous, et bonne lecture à tous !

La rédaction

NOUVEAU LAVAGE

Programmes Premium
 Libre service 24/7

Lambert Automobiles

Vente de véhicules neufs et occasions
 Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
 Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
 04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

Paysagiste jma
 Entrepris qualifiée
 Espaces Verts

50% réduction sur devis et travaux

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - 04 74 94 04 80
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

EUROVIA VINCI

Eurovia Alpes
 Agence de Grenoble
 Espace Comboire
 4, rue du Drac - BP 308
 38434 Échirolles cedex
 T/ 04 76 75 02 09
 F/ 04 76 75 03 98
 mail : euroviagrenoble@eurovia.com
www.eurovia.fr

VALORIS IMMOBILIER

Confiez-moi vos projets en toute confiance

Laetitia Da Silva
 07 70 30 85 89
l.dasilva@valoris-immobilier.fr

27 bd Gambetta - 38000 Grenoble
 Tél. 04 76 43 77 47
 Fax 09 70 62 66 15

Prochain conseil municipal

Jeudi 25 février à 19h

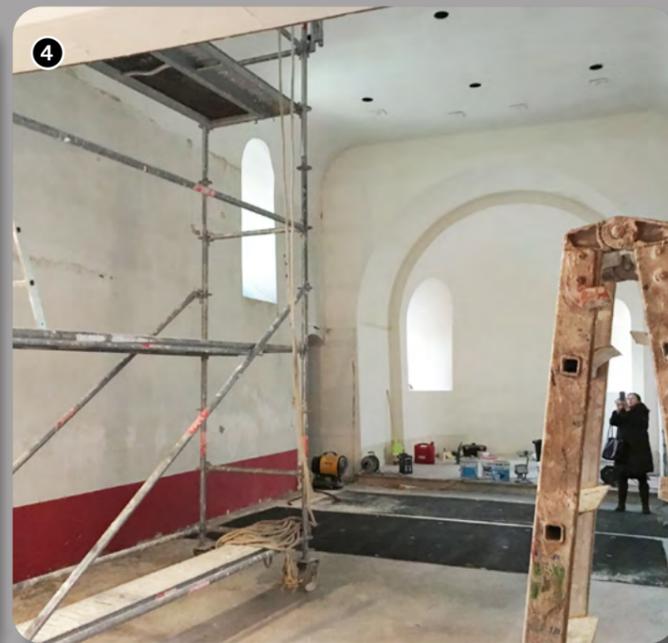
Les modalités d'organisation seront relayées sur la page Facebook de la Ville (@VilleSassenage)

Démocratie participative : il est encore temps de vous exprimer !

Bonne nouvelle pour tous ceux qui n'ont encore répondu au questionnaire sur les pratiques de chacun en matière de démocratie participative. Vous avez un mois de plus, jusqu'au 28 février, pour nous donner votre avis sur la question ! Votre participation est importante puisque tous les retours seront pris en compte dans la réflexion actuellement menée autour de nouveaux dispositifs.

Rendez-vous sur www.sassenage.fr/questionnaire-dp

Un grand oui au projet de maison de santé



Ça s'est passé récemment...

1 2 Activités vacances de Noël, centre Evasion et centres de loisirs Vercors 3 Distribution des colis de Noël offerts par la Ville à l'éhpad, lundi 5 janvier, ehpad Les portes du Vercors 4 Travaux de restauration de l'église Notre-Dame des Vignes (fin prévue février ou mars 2021).



113, c'est le nombre de participants à la consultation menée en décembre sur le projet de création d'une maison de santé : 99 du côté de la population sassenageoise, 14 du côté des professionnels de santé. Si cette consultation ne revêt pas de caractère officiel, elle a toutefois permis aux Sassenageois de s'exprimer sur leurs besoins et attentes en matière médicale. Et sans grande surprise, ce projet de maison de santé suscite l'intérêt. La preuve en résultats, synthétisés dans les grandes lignes...

Du côté de la patientèle

Près de 95 % des Sassenageois ayant répondu sont suivis par un généraliste, dont 65 % le sont par un professionnel installé sur la commune. Parmi les sondés, 98 % se montrent très ou plutôt intéressés par la création d'une maison de santé à Sassenage regroupant plusieurs spécialités (72 % souhaitent l'installation d'un médecin généraliste, 71 % d'un médecin spécialisé, 39 % d'un dentiste). Parmi les autres spécialistes que les Sassenageois souhaiteraient pouvoir consulter dans cette maison de santé, ils citent, en top 3, un ophtalmologue (48 %), un gynécologue (28 %) et un masseur kinésithérapeute (23 %), puis on retrouve notamment un pédiatre, un cardiologue, un dermatologue ou un ORL.

Concernant l'accès aux soins, 72 % des sondés déplorent une carence en médecins sur Sassenage. D'autres considèrent que les principaux freins à l'accès aux soins sont des délais d'attente trop longs pour obtenir un rendez-vous, ou encore une offre de soins trop éloignée du domicile. Enfin, certains

évoquent les difficultés de stationnement, ou encore des problèmes de mobilité.

Du côté des professionnels de santé

Seuls un médecin généraliste et un spécialiste ont répondu à la consultation. En revanche, on compte trois dentistes et neuf professionnels paramédicaux (ostéopathe, podologue, orthophoniste, masseur kinésithérapeute et infirmiers libéraux), majoritairement regroupés en cabinet de groupe, et propriétaires de leurs locaux. 57 % se montrent très ou plutôt intéressés par ce projet, et pour ceux qui ne le sont pas, c'est principalement parce qu'ils sont déjà propriétaires de leurs cabinets.

Concrètement, on en est où ?

La consultation des habitants et des professionnels de santé constitue la première étape de ce projet, pour mieux cerner les besoins et attentes auxquels cette maison de santé sera appelée à répondre. Comme l'explique M'Hamed Benharouga, conseiller délégué aux relations avec le Sird, par ailleurs en charge du projet : « Nous avons souhaité consulter prioritairement les professionnels de santé de Sassenage, avant de prospecter au-delà de notre territoire. Seuls cinq d'entre eux se sont montrés intéressés par ce projet ». Et de poursuivre : « Pour étoffer l'offre médicale et optimiser sa réflexion, la Ville a également pris attache auprès de l'Ordre des médecins, ainsi que d'une structure spécialisée, dont le rôle serait, à terme, d'assurer la gestion de la maison de santé, du recrutement au fonctionnement.

Concernant l'emplacement, nous avançons aussi : un site est déjà pressenti, et une négociation est engagée avec les

propriétaires ».

Une réunion sur l'état d'avancement du projet et sur le résultat de la consultation était calée le 28 janvier avec les professionnels de santé, mais étant déjà parti à l'impression, ce Sassenage en pages ne peut pas en rendre compte. À suivre donc...

REPÈRES

Consultation de la population 99 questionnaires retournés

Composition des foyers :

Moins de 17 ans : 47
De 18 à 24 ans : 7
De 25 à 49 ans : 51
De 50 à 74 ans : 74
75 ans et plus : 35

Secteur :

Centre : 31
Sud : 28
Haut : 13
Nord : 26

Consultation des professionnels de santé 14 questionnaires retournés



Semaine Olympique et Paralympique : du haut niveau !

Dans le cadre de la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux en 2024, une Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est organisée chaque année par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en partenariat avec le ministère des Sports et les acteurs du sport en France. Cette semaine est un moment clé pour éveiller les jeunes aux bienfaits du sport et à ses valeurs.

Sportive par nature⁽¹⁾, Sassenage participait pour la première fois à ce grand évènement en février dernier, en proposant une « Rencontre de champions ! » aux écoliers et collégiens, et quelle Rencontre !

En effet, ce sont les deux grands champions paralympique et olympique, David Smetanine et Guillaume Gille, qui ouvraient la voie. Rappelons d'ailleurs que Guillaume Gille honorait Sassenage de sa présence quelques jours seulement après avoir été désigné sélectionneur de l'équipe de France de handball, c'est dire le privilège d'un tel moment de partage ; lequel restera assurément dans la mémoire des chanceux collégiens ayant échangé avec lui, passes et autres séquences de jeu sur le terrain du gymnase Fleming !

Et pour la petite confidence, voici la photo souvenir de la SOP 2020 qui a été envoyée courant janvier au patron des Experts pour le soutenir dans cette période cruciale (Mondial 2021, qualifications à l'Euro 2022, et tournoi de qualification olympique pour les Jeux de Tokyo).



Mais revenons à cette édition 2021 qui promet elle aussi de belles rencontres, et bien plus encore...

Cette année, la santé, notamment à travers la pratique quotidienne de trente minutes d'activité physique, est au cœur de la Semaine Olympique et Paralympique. C'est donc autour de ce thème national que s'est notamment construit le programme proposé par la Ville du 1^{er} au 5 février avec, en parallèle des « Rencontres de champions ! » réservées aux élèves sassenageois, challenge sportif, activités périscolaires, sélection d'ouvrages thématiques, et autres conférences...

(1) Sassenage a été distinguée « Ville active et sportive », labellisée « Terre de Jeux 2024 » en novembre 2019, et a vu en outre son complexe sportive Paul Vieux-Melchior sélectionné centre de préparation aux Jeux pour le football.

Un programme sur tous les terrains

Pour les plus jeunes

« Rencontres de champions ! » : le privilège des enfants

Les 1^{er}, 2 et 4 février

Carole Montillet, Adrien Duvillard (ski alpin), Benoît Frécon (ski alpin et tir à l'arc adaptés), Jérôme Neuville et Andy Flickinger (cyclisme), Richard Perot et Vincent Boury (para-badminton et para-tennis de table) viennent à la rencontre des écoliers sassenageois !

Le programme a été transmis aux directeurs d'écoles et au collège, les classes intéressées ont pris rang dans le planning, et désormais les enfants ont certainement moult questions à poser à tous ces sportifs hautement capés !

Et parce que seuls les enfants sassenageois auront le privilège de ces rencontres et échanges, nous vous proposons, en guise de consolation, de partager ici quelques éléments de palmarès sur papier !



Adrien Duvillard, 51 ans, ski alpin

Dans la famille Duvillard, on est champion de père en fils... Tandis que son père a été élu meilleur skieur mondial en 1960, avant de devenir, par trois fois, champion du monde, Adrien, qui a passé onze ans en équipe de France, a notamment remporté une épreuve de Coupe du Monde en descente en 1993, et a obtenu quatre titres de champion de France. Il met fin à sa carrière à 29 ans après les Jeux Olympiques de Nagano (1998).



Carole Montillet, 47 ans, ski alpin

Trois fois championne de France en descente, en Super G, et une fois en slalom Géant, 3^{ème} aux championnats du monde en Italie en 2005, elle remporte aussi une médaille d'or en descente aux Jeux de Salt Lake City (2002) lors desquels elle est en outre porte-drapeau de la délégation française. Elle peut également s'enorgueillir de 25 podiums dont 8 victoires (descente et Super G) en Coupe du monde. Aux Jeux de Turin (2006), elle chute à l'entraînement de descente et se blesse gravement, mais se présente malgré tout au départ de cette course qu'elle a tant préparée.

Trois jours plus tard, elle rate le podium de quelques centièmes sur l'épreuve de Super G. Une fois sa carrière de skieuse professionnelle terminée, elle se lance dans la course automobile, remportant trois fois le Rallye des Gazelles.



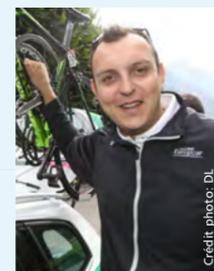
Richard Perot, 49 ans, para-badminton

Avec quatre championnats du monde à son actif et plusieurs titres de vice-champion de France, et se classant au 17^{ème} rang mondial, Richard Perot est un éminent ambassadeur du para-badminton tricolore. Membre de la Fédération mondiale de badminton, il a œuvré pour que la discipline intègre les Jeux Paralympiques.



Vincent Boury, 51 ans, para-tennis de table

Vincent Boury présente un palmarès national et international hors-norme, et compte notamment cinq médailles paralympiques, dont une médaille d'or aux Jeux de Pékin (2008), et trois médailles d'or aux championnats d'Europe (1999, 2001, 2003). Il est aussi ambassadeur des Jeux Paralympiques.



Andy Flickinger, 42 ans, cyclisme

Sur piste, Andy Flickinger compte notamment, avec Jérôme Neuville, les titres de champion de France de l'américaine (1997 et 1999), et une victoire en Coupe du monde de l'américaine (2004-2005).

Lors de sa carrière professionnelle sur route (1999-2007), il porte tour à tour les couleurs des équipes Casino, Festina, AG2R Prévoyance, et Bbox Bouygues Télécom, et son palmarès fait notamment apparaître, sur la seule année 2003, une victoire sur le Grand Prix de Plouay, ou encore une très honorable 39^{ème} place sur le Tour de France.



Jérôme Neuville, 45 ans, cyclisme

Cycliste pistard et routier, Jérôme Neuville a couru dans les rangs des équipes Crédit Agricole (1999-2001) et Cofidis (2002), et a participé à quatre Olympiades : Atlanta (1996), Sydney (2000), Athènes (2004) et Pékin (2008). Au-delà des titres de champion de France de l'américaine remportés avec Andy Flickinger (1997 et 1999), il a notamment été vainqueur en omnium aux championnats d'Europe (1996, 1997), ou encore champion de France de poursuite individuelle (2001).



Benoît Frécon, 28 ans, ski alpin et tir à l'arc adaptés

Benoît est NOTRE champion sassenageois de ski alpin, qui a notamment défendu les couleurs de la France lors des championnats de ski alpin et nordique (INAS) en 2019. Il a également été trois fois médaillé d'argent (Slalom, Géant et Super G) aux championnats de France 2019, et champion de France de ski sport adapté (Super G) en 2018. Il pratique également le tir à l'arc au club des Archers de l'Ovalie, et fait partie de la nouvelle Team Isère Handicap qui regroupe les sportifs de haut-niveau en sport adapté et handisport du département.



Le périsco' en mode JO !

Les 1^{er}, 2 et 4 février

Matin : activités manuelles (affiches des Jeux Olympiques).

Midi : activités physiques si la météo le permet (relais sur le thème du handicap, marelles dessinées aux couleurs des JO dans les cours de récréation, jeux de mimes et rallye photo sur le thème du sport).

Soir : activités manuelles (création de flambeau).

Découverte et challenge sportif pour les 6-11 ans

Mercredi 3 février de 9h à 12h

« Courir, sauter, lancer » avec les deux éducateurs sportifs de la Ville intervenant dans les écoles.

Halle des sports Jeannie Longo ou en extérieur (si les conditions météorologiques le permettent), en fonction des annonces gouvernementales à venir et dans le respect des consignes sanitaires. Rendez-vous à 9h à la halle des sports Jeannie Longo.

Pour tous...

Visioconférences

Les modalités d'accès à ces conférences seront communiquées via la page Facebook de la Ville.

Jeudi 4 février à 18h30

« Comment bien manger pour ma pratique sportive et ma santé ? », par Christel Blanc, nutritionniste-diététicienne

Vendredi 5 février à 18h30

« Paralympisme, quoi et pour qui », par Rudi Van den Abbeele, vice-président la Fédération Française Handisport, en charge des relations internationales, sport et classification, et Yves Frécon, président du Comité départemental de sport adapté 38, et représentant de la Fédération Française de Sport Adapté.

CV express

Rudi Van den Abbeele, 75 ans, vice-président de la Fédération Française Handisport (FFH)

Ce grand champion au parcours sportif éloquent a consacré une très grande partie de sa vie au sport dans différentes disciplines handisport, telles que la natation, le basket ou l'athlétisme. Aujourd'hui il est, en plus de sa fonction à la FFH, classificateur international en athlétisme, président de l'organisation fondatrice des Paralympiques : l'IWAS (Fédération internationale du sport en fauteuil roulant et pour amputés), et président du club Handisport de Bourgoin-Jallieu.

Sélection d'ouvrages sur les JO et la santé

Du 1^{er} au 6 février à la médiathèque l'Ellipse

Venez découvrir les tables de présentation d'ouvrages sur le sport, la santé, et bien sûr, plus largement sur les Jeux Olympiques et Paralympiques !

Urbanisme : répondre au mieux aux obligations



En 2018, Sassenage avait tenté d'alerter l'Etat et Grenoble-Alpes Métropole sur l'incongruité des fortes obligations pesant sur elle en matière de construction de logements. Entre des risques d'inondation qui rendent aujourd'hui une grande majorité du territoire inconstructible, et une loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) qui exige 25 % de logements sociaux sur la commune, autant dire que l'équation paraît insoluble. Et sans doute l'est-elle d'ailleurs partiellement... Fallait-il pour autant baisser les bras ? Que nenni ! Des opérations immobilières comme le

« Domaine Parc et Village » (avenue de la Falaise) et « Les allées du Parc » (aux Côtes), qui permettent à la Ville de remplir les objectifs de construction de logements sociaux fixés par la Direction Départementale des Territoires, démontrent en effet que non. L'année 2021 qui débute s'inscrit dans une bonne dynamique puisqu'elle devrait voir le lancement de deux nouveaux projets qui ne manqueront pas de répondre aux attentes de certains Sassenageois, grâce notamment à de nouveaux logements sociaux, mais également à une résidence seniors offrant des espaces de vie partagés.

Le cadre de la loi SRU

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains), du 13 décembre 2000, impose aux communes de plus de 3 500 habitants, lorsqu'elles sont situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, qui comprend au moins une ville de plus de 15 000 habitants, d'avoir un parc locatif social d'au moins 20%. Dans l'agglomération grenobloise, ce taux a été porté à 25 % en 2013. Par ailleurs, pour la commune, la part de PLAI (logements dits très sociaux) doit être au moins égale à 30 %, et celle des PLS (logements intermédiaires) ne doit pas dépasser 30 % pour la période triennale à venir, c'est-à-dire 2020-2022.

Sassenage, bonne élève

Autre obligation : sur la période triennale 2017-2019, le niveau de réalisation de logements sociaux doit être au moins égal à 33 % du nombre total de logements sociaux manquants.

Pour Sassenage, cela équivalait à un objectif à atteindre de 220 appartements sur cette période, puisque le déficit retenu en 2016 par la Direction Départementale des Territoires de l'Isère était de 667.

Ainsi, en 2017, 4 logements locatifs sociaux (LLS) étaient financés, tous en PLAI.

En 2018, ce sont 214 LLS qui sont pris en compte, avec notamment les opérations immobilières « Domaine Parc et Village » (avenue de la Falaise), ainsi que « Les allées du Parc » (aux Côtes).

À noter que soixante-dix appartements sont

également comptabilisés grâce au projet de Résidence autonomie qui devrait voir le jour aux Glériates, mais le dossier est actuellement en contentieux. Il n'a donc pas encore abouti, contrairement aux autres. Enfin, en 2019, 19 logements locatifs sociaux ont été créés.

Ce sont donc 237 moins une sortie vente, soit 236 logements locatifs sociaux qui sont comptabilisés par la Direction Départementale des Territoires dans le calcul de l'objectif triennal, lorsque, rappelons-le, 220 étaient nécessaires. Dans

le détail — et le jargon ! —, on retrouve donc 95 PLUS, 71 PLAI et 70 PLS. C'est ainsi qu'en juillet 2020, la Ville voyait ses efforts couronnés de la notification d'une levée de carence sociale définie par l'article L 302-9-1 du code de la construction et de l'habitat.

PLUS, PLAI, PLS : quelles différences ?

Les locataires peuvent accéder, sous certaines conditions, à des logements à loyer modéré. Ceux-ci sont désignés selon le mode de financement qui a permis de les construire : PLS, PLAI, PLUS... La contrepartie pour les bailleurs (privés ou publics) est d'appliquer des plafonds de loyer. On distingue trois niveaux pour les montants des loyers :

- Les logements PLAI, financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, sont attribués aux locataires en situation de grande précarité.
- Les logements PLUS, financés par le Prêt Locatif à Usage Social, correspondent aux locations HLM (Habitation à Loyer Modéré).
- Les logements PLS, quant à eux financés par le Prêt Locatif Social. Ils sont attribués aux personnes ne pouvant pas prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas pour autant de revenus suffisants pour se loger correctement dans le parc locatif privé.



TROIS QUESTIONS À... JEAN-PIERRE SERRAILIER, ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME, AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

L'urbanisme est un enjeu majeur à Sassenage, mais les contraintes sont fortes, notamment en plaine en raison du fort risque d'inondabilité. Quel bilan pouvez-vous dresser aujourd'hui de la situation communale, et de la production de logements sociaux qui lui fait défaut au regard des obligations légales ? À l'origine, le cœur du village était concentré autour de l'église Saint-Pierre, du château de Sassenage et de

l'hôtel de ville. Dans les années 60, il s'est progressivement élargi côté sud-ouest (Glé-riates, Pies). La plaine n'était pas urbanisée, ne comptant en effet que quelques fermes dans le secteur des Iles, où l'eau était déjà bien présente du fait des nombreux ruisseaux et torrents du bassin versant du massif du Vercors, et de la confluence de l'Isère et du Drac. Sassenage se trouve ainsi dans une cuvette en forme d'entonnoir, bordée d'un côté par les digues du Furon, et de l'autre

par celles du Drac. Depuis les années 2000, la plaine est contrainte par un PPRN (Plan de Prévision des Risques Naturels) de l'Isère, et depuis 2015, le territoire est soumis à un risque fort et très fort d'inondation par rupture d'endiguement du Drac. Un PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation) sera soumis à enquête publique courant 2021. Aujourd'hui, la quasi-totalité de la plaine est devenue inconstructible, ce qui représente plus de 50 % des zones urbanisées, et

Sassenage ne dispose pratiquement d'aucun gisement foncier à part quelques petites poches privées à urbaniser progressivement. Pourtant, la loi SRU, en se modifiant au gré des mandatures, impose aujourd'hui aux communes 25 % de logements sociaux en 2025, ce qui devient irréaliste pour notre ville puisque nous sommes en déficit de 600 logements sociaux environ. À raison de 35 % de logements sociaux par opération imposés par la Métropole, il faudrait

construire environ 1800 logements d'ici 2025 ! Malgré tout, Sassenage respecte ses engagements en réalisant les logements sociaux prévus dans le plan triennal PLH (Plan Local de l'Habitat) imposé depuis 2016 ; ce qui lui a permis de sortir de la carence sociale en 2020, sans bousculer les équilibres urbanistiques, tout en s'adaptant aux fortes contraintes. (...)

Concrètement, sur le terrain...

Au croisement de l'avenue de Romans et de la rue Mozart



Mercredi 16 décembre, les proches riverains de l'opération immobilière prévue au croisement de l'avenue de Romans et de la rue Mozart étaient conviés en mairie pour découvrir les futures constructions projetées grâce à un support réalisé par le promoteur et le cabinet d'architectes.

Contrairement à sa pratique habituelle, la Ville n'a pas pu convier l'ensemble de la population, se conformant en effet strictement au respect des consignes sanitaires.

C'est ainsi qu'une petite dizaine de Sassenageois, masqués et « à distance réglementaire », ont pu échanger sur les futurs trois bâtiments qui sortiront de terre sur la parcelle. Le premier d'entre eux sera implanté en bordure de l'avenue de Romans, le deuxième en parallèle de la rue Mozart, tandis que le troisième longera une petite voirie créée pour la desserte du projet. Globalement, les riverains présents apprécient la forme architecturale des trois immeubles.

Leurs principaux questionnements portent plutôt sur les hauteurs de bâtiments, ainsi que sur la distance par rapport aux terrains des habitations voisines. Sur ces points, pas d'inquiétude : tout est conforme au PLUi.

Le projet en chiffres

69 logements au total

Bâtiment A (logements sociaux)

15,76 mètres au faitage
R+3 + attique

3 T1 bis - 9 T2 - 8 T3 - 3 T4 - 1 T5

Soit **24 logements**, dont 10 en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), attribués aux locataires en situation de grande précarité.

Bâtiment B (logements en accession)

16,41 mètres au faitage
R+4

4 T1 bis - 14 T2 - 12 T3 - 1 T5

Soit **31 logements**

Bâtiment C (logements en accession)

13,66 mètres au faitage
R+2 + attique

2 T1 bis - 4 T2 - 6 T3 - 1 T4 - 1 T5

Soit **14 logements**



Stationnement

88 places dont :

55 places en rez-de-chaussée des bâtiments
33 places en extérieur, dont 14 pour les visiteurs

Locaux deux-roues

123 places dont :

40 places pour le bâtiment A

52 places pour le bâtiment B

31 places pour le bâtiment C

Aménagement paysager

Plusieurs types d'arbres seront plantés (chênes, peupliers trembla, aulnes, érables), ainsi que des arbres à fleurs, et des persistants et résineux. Par ailleurs, en limite de parcelles voisines, des arbustes feront office de séparation. Au total, 2 338 m² de surface seront végétalisés.

Rue de la République



Lundi 11 janvier, le nouveau projet Bouygues, situé sur une parcelle de 3278 m² rue de la République, était présenté aux riverains du Bourg, une fois encore en comité restreint en raison du contexte sanitaire.

Pour rappel, un premier programme avait été envisagé et porté à la connaissance des Sassenageois le 12 mars 2019. Ce dernier avait suscité surprise et mécontentement au vu de l'emplacement du projet jugé trop imposant. Il faut dire qu'une importante longueur de façade donnait directement sur la rue, contrastant avec l'esprit « village ». Une deuxième réunion, en date du 21 mai 2019, avait permis de soumettre quelques changements aux habitants, sans pour

autant remporter l'adhésion.

Bouygues Immobilier avait alors pris le parti de repenser entièrement le projet. C'est donc celui-ci que ces derniers venaient présenter en ce début du mois de janvier.

Et cette fois, les bâtiments semblent s'intégrer de façon plus harmonieuse dans le paysage. En effet, ce n'est plus leur longueur qui est en bord de rue, mais leur largeur, permettant ainsi des percées visuelles, et des surfaces réduites de façade. Par ailleurs, le mur existant sera conservé et enduit, et les couleurs resteront en cohérence avec l'ensemble du village (volets colorés en vert et bleu, garde-corps dans les tons de gris clair, et tuiles en ton rouge vieilli).

Des panneaux photovoltaïques seront mis en place, mais positionnés de sorte à ne pas être visibles.

Enfin, aucun appartement n'est orienté uniquement au nord (contrairement à la première proposition), les stationnements sont situés en cœur de parcelle pour ne pas être une gêne visuelle, le Clos Lavalonne est au minimum à 21 mètres de distance (contre 12,5 mètres au départ), et un parc arboré est créé.

Les travaux devraient normalement débuter en septembre 2021, et prendre fin dix-huit mois plus tard.

Malgré quelques riverains demeurant insatisfaits, la majorité apprécie les évolutions présentées.

Le projet en chiffres

Les bâtiments

Hauteur maximale PLUi : 12 mètres

39 logements au total

Bâtiment A (logements sociaux)

R+2 + sous-sol

6 T2 - 4 T3 - 4 T4

Soit **14 logements**

Bâtiment B (résidence seniors)

R+2

22 T2 - 3 T3

Soit **25 logements**

Stationnement

39 places dont :
17 places couvertes (sous-sol du bâtiment A)

22 places aériennes

Locaux deux-roues

96m² dont :

41 m² couverts et sécurisés

(sous-sol du bâtiment A)

55 m² en surface



(...)

La Ville n'a de cesse de réaffirmer avec force son rejet du projet Portes du Vercors, invoquant son insoutenabilité à bien des égards (environnement, finances, densité urbaine...). Pourtant, le salut de Sassenage, en production de logements, notamment sociaux, n'aurait-il pas justement pu venir de cette opération ? Et à ce propos,

quels sont alors les leviers de compensation pour que la ville reste malgré tout dynamique ? Lancé dans les années 2000 sur les territoires de Fontaine et Sassenage, le projet Portes du Vercors pouvait répondre à ce manque de logements, et s'inscrivait au départ dans un modèle respectueux de notre environnement en termes de production de logements, de formes urbaines, de densité, de hauteur... Depuis 2015, ce

projet piloté par la Métropole a pris un tout autre tournant, en effet modifié pour atteindre plus de 2 600 logements, voire 3 000, uniquement sur notre territoire, avec des conséquences très préjudiciables, notamment en matière de déplacements et de pollution, et surtout en ne correspondant plus du tout à notre modèle sassenageois. De plus, il s'agirait pour Sassenage de participer au

déficit de l'opération, estimé à plus de 23 millions d'euros. Une surprise financière de 4 à 5 millions d'euros tout de même ! Depuis 2017 — après plusieurs années d'études urbanistiques, hydrauliques, environnementales —, les conclusions des différentes enquêtes publiques ont toutes été défavorables compte tenu des risques importants d'inondation et d'aggravation de la

vulnérabilité pour les populations environnantes. Nous avons donc mis un terme à ce projet suite à la décision défavorable de la dernière commission d'enquête concernant la mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Nous demandons aujourd'hui le reclassement de ce secteur en zone agricole. Fort heureusement, malgré ces nombreuses contraintes, de beaux projets voient le

jour, en adéquation avec l'identité sassenageoise, en s'intégrant harmonieusement dans le tissu existant. Je pense notamment au Domaine Parc & Village (avenue de la Falaise), dont les premières livraisons sont prévues en juin 2021, ou encore aux projets Bouygues Immobilier, rue de la République, qui compte 14 logements sociaux et 25 logements seniors —, ou l'Imaprim, rue Mozart.

Alors que les textes de loi ne prévoient pas de concertation particulière sur les nouveaux projets privés importants, à Sassenage nous attachons beaucoup d'importance à ce qu'ils soient présentés et soumis préalablement aux riverains, avant la délivrance des permis de construire.

Enfin, si le projet urbain Portes du Vercors ne voyait finalement jamais le jour, qu'envisagerait alors la Ville

en lieu et place ? Conformément à notre engagement électoral, nous avons décidé de mettre un terme à Portes du Vercors sur Sassenage, pour nous orienter vers un grand projet agricole bio ou raisonné, qui pourrait regrouper plusieurs orientations comme du maraîchage, de la culture en plein champs, de l'arboriculture ou de l'horticulture, ou même certains projets agricoles

expérimentaux. Lors d'une rencontre récente avec des élus de Grenoble-Alpes Métropole, nous avons eu l'occasion de réaffirmer notre position, et de demander une étude sur la création de cette ferme urbaine qui pourrait s'inscrire dans une démarche de valorisation des circuits courts. Il faut souligner que ces terres, reconnues pour leurs valeurs agronomiques

exceptionnelles, et la situation de Sassenage, aux portes de Grenoble et au pied du Vercors, constituent des atouts importants. Sassenage présente donc des arguments solides pour rebondir aujourd'hui avec ce projet plus que jamais dans l'ère du temps, au regard notamment de ce contexte sanitaire qui interroge tout un chacun...

Vœux 2021 : ensemble, autrement...



Chaque début d'année est normalement l'occasion d'échanger de bons vœux entre Sassenageois. Le rendez-vous est alors pris le premier ou le deuxième vendredi de janvier, au gymnase des Pies, à 19h. C'est le temps des poignées de mains, des bises et autres embrassades, bref, c'est le temps de partager tous ces signes qui expriment cet attachement, cette convivialité, cette proximité, et finalement ce plaisir de se retrouver. Au-delà du traditionnel discours de circonstance, la Ville s'attache à associer des habitants au programme de la soirée, à mettre en

lumière talents et autres parcours... Si 2021 a forcément bousculé les habitudes, avec un contexte sanitaire imposant en effet de « prendre ses distances », pas de quoi se priver pour autant de ce moment ensemble. Et plutôt que de voir le verre moitié vide, la Ville a pris le parti d'appréhender cette contrainte comme une opportunité, comme une occasion à saisir pour se réinventer et envisager cette présentation des vœux autrement. La forme a donc été adaptée : ce sera une vidéo ! Sur le fond en revanche, pas question de déroger à l'esprit d'une cérémonie des vœux par et pour les Sassenageois, et c'est là qu'un appel a justement été lancé via la page Facebook de la Ville (@VilleSassenage), et relayé par la presse — merci au Dauphiné Libéré ! —, pour participer à cette vidéo. « Ces vœux 2021 ont été pensés autour du mot « Ensemble », conformément à ce qui nous anime et nous réunit pour préparer chaque cérémonie des vœux. Et c'était d'autant plus important après cette année 2020 que nous avons su traverser en nous serrant les coudes, en faisant preuve de solidarité... », précise le maire, Christian Coigné.

À vos bons vœux !

L'appel lancé est court, et le principe est simple : il s'agit pour chacun de présenter ses vœux à sa guise. Peu importe le message, le ton, le style... Les participants ont carte blanche. Faire bref est la seule contrainte qui s'applique à tous pour rester dans l'esprit attendu d'un format rythmé, et de vœux dynamiques, en enchaînant les séquences. Aïnsi, Stéphanie, Bruno, Frantz, Jean-Christophe, Kévin, Quentin, Thomas, Céline, Raphaëlle, Maëlys, Fifi, Nini, Loulou, Pauline, Emmanuelle, Ethan et Arnaud, ont joué au jeu, et souhaité à leur façon une bonne année aux Sassenageois. La Ville les remercie d'ailleurs sincèrement pour leur contribution, ainsi que pour leur intérêt pour l'actualité locale, car on compte en effet quelques fidèles de la page facebook. Le tournage a d'ailleurs aussi permis de partager ensemble de précieux moments, autrement, en se rencontrant physiquement et en échangeant de vive voix. Une belle expérience à vivre pour tous donc, qui, nous l'espérons, a aussi été plaisante à découvrir pour vous. Comme annoncé, le voile s'est effectivement levé sur la vidéo des vœux vendredi 15 janvier à 19h, sur la page facebook et sur le site internet de la Ville (@VilleSassenage et sassenage.fr). Elle y est d'ailleurs bien évidemment toujours accessible.



Ensemble, continuer à se serrer les coudes...



« Cette année, la bise n'est pas de mise, mais la tradition des vœux reste un élément indispensable pour maintenir le lien social et solidaire. Former des vœux pour une année de bonheur et de santé, nous donne espoir d'une vie meilleure. Et chacun trouve son bonheur où et comme il le souhaite », telle a été l'entrée en matière du maire, Christian Coigné, pour présenter ses vœux 2021, donnant ainsi le ton d'une allocution résolument tournée vers l'humain, la bienveillance, l'entraide et les émotions... S'il a bien sûr évoqué la difficile année 2020 et l'empreinte durable qu'elle laissera dans les mémoires, il a aussi et surtout invité chacun à faire en sorte que 2021 soit meilleure, car « si malgré les masques, les yeux sourient, ça ne vaut pas ces vrais sourires que nous échangeons, ces fous rires que nous partageons, ces émotions directes qui nous rapprochent... L'année 2020 nous a obligés à modifier nos habitudes. Elle nous a rappelé que la santé est précieuse, et ô combien s'aimer et se le dire est important, ainsi que l'impérieuse nécessité, pour chacun, de se protéger et de protéger les autres ».

Se réinventer et se soutenir

Une année 2020 qui a aussi été porteuse d'enseignements, en faisant notamment mentir le vieil adage « Loin des yeux loin du cœur », « car si les contraintes sanitaires nous ont stoppés dans nos mouvements, et freinés dans nos élans, elles n'ont pas eu raison de nos sentiments et de nos émotions. Et retenons de cette année 2020 qu'elle nous a justement appris à les exprimer autrement ! » Et pas question de minimiser l'impact de la crise : « Il s'agit de le reconnaître, indéniablement, mais par contre il s'agit surtout de porter un message positif, en saluant cette énergie, cette agilité et cette résilience dont nous avons fait preuve ensemble pour traverser 2020 ». Puis un « S'il ne fallait retenir qu'un seul mot, indiscutablement pour moi, c'est ENSEMBLE », est venu ponctuer ce chapitre 2020, pour mieux tourner la page.

Des vœux de meilleure année!

« Je crois sincèrement en des lendemains meilleurs, et en notre capacité durable à surmonter les difficultés et à relever ensemble tous les défis de demain », insiste le maire, Christian Coigné, en évoquant l'engagement de tous au service de l'intérêt général. Ainsi, la vie continue, avec des enjeux importants pour l'avenir de Sassenage, et surtout le bien-vivre ensemble, mais aussi avec des contraintes fortes, notamment budgétaires. C'est d'ailleurs là le seul bémol dans ce discours positif : la crainte d'une raréfaction de l'argent public au regard de la conjoncture globale et des difficultés induites par la crise sanitaire, pour les particuliers, les commerces et acteurs économiques, les collectivités... Bref, la nécessité pour la Ville d'une gestion toujours plus rigoureuse pour pouvoir continuer à assurer un service public de qualité et de proximité, et à accompagner chacun au mieux. En résumé, au seuil de cette nouvelle année, si la bise n'est pas de mise, l'espoir, lui, l'est largement, « en notre capacité à rester bienveillants et à nous enrichir de nos différences, en notre intelligence émotionnelle et collective, pour faire grandir nos projets, et pour servir toujours mieux Sassenage et les Sassenageois ». Et de conclure, après avoir remercié les Sassenageois ayant participé à la vidéo : « C'est avec cette foi en nous tous que j'aborde cette nouvelle année, et que je vous présente mes meilleurs vœux, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, et j'ai bien évidemment une pensée émue pour tous ceux que la crise a cruellement frappés. Je sais que nous saurons écrire ensemble cette nouvelle page 2021 puisque nous avons été plus que jamais soudés, plus que jamais solidaires, et plus que jamais humains en 2020. Ce n'est qu'ensemble, et si nous allons tous dans le même sens, que nous réussirons ».

Covid-19 : forte affluence au centre de dépistage

REPÈRES

1052 tests réalisés sur 2 jours et demi

108 positifs
soit 10,27 %

944 négatifs
soit 89,73 %

Sexe

Femmes : 52,38 %

Hommes : 47,62 %

Origine

De Sassenage :

840 personnes

soit 79,85 %

Autres communes :

212 personnes

soit 20,15 %

Âge

Moins de 8 ans : 26

9-15 ans : 73

16-25 ans : 76

26-50 ans : 387

51-65 ans : 217

66-75 ans : 164

Plus de 75 ans : 109

Les 18, 19 et 20 décembre, la Ville était centre de dépistage massif de la Covid-19 dans le cadre de la campagne « Tous dépistés avant Noël » organisée par la Région Auvergne Rhône-Alpes. 1 052 personnes de Sassenage et d'ailleurs se sont déplacées en mairie (salle des Voûtes) pour se faire tester via des tests antigéniques.

Côté « logistique », deux élus étaient aux commandes de cette vaste opération de dépistage: M'Hamed Benharouga⁽¹⁾, qui a coordonné la campagne en lien avec tous les acteurs engagés (Région, Agence régionale de santé) et qui s'est occupé de mobiliser les professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens et médecins sassenageois qui ont effectué les tests), et Daniel d'Olivier Quintas⁽²⁾, en charge de l'organisation générale de ce dépistage de grande ampleur. Et comme la Ville avait besoin de « bras » pour que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles, les membres de la réserve communale de sécurité civile ont également pris part à cette campagne aux côtés des élus ; une campagne qui, de l'avis de tous, a ainsi permis à chacun de se rassurer et de préserver son entourage à l'approche des fêtes de fin d'année.

Au final, 10 % des tests se sont révélés positifs à la Covid-19. Un résultat qui devait alors être confirmé ou infirmé par un test PCR jugé plus fiable.

Une organisation bien rôdée

Pour éviter la cohue et les longues files d'attente propices à la circulation du virus, un parcours sécurisé en plusieurs étapes avait été mis en place :

- 1/ Accueil, pré-enregistrement et réponse au questionnaire édité par le Ministère de la santé
- 2/ Attente et enregistrement
- 3/ Prélèvement
- 4/ Résultat communiqué en 30 minutes maximum par téléphone
- 5/ Information sur la démarche à suivre en cas de test positif



(1) Conseiller délégué aux relations avec le SIRD.
(2) Conseiller délégué aux finances et à la prévention.



Ils ont décidé de se faire tester...

Isabelle et Norbert ont respectivement 59 et 61 ans. Pour ce couple de Sassenageois, qui n'a pour l'heure jamais été dépisté, « il est important de faire des dépistages massifs pour éradiquer la maladie. » Une démarche réalisée principalement en vue des fêtes de fin d'année, afin de les tranquilliser, même s'ils ne perdent pas de vue qu'il faudra malgré tout respecter les gestes barrières. Et d'ajouter : « on le refera en janvier, car comme chaque année, nous partons dans les Antilles à cette période-là ! »

Pour Sandrine, 32 ans, il n'y a de raison particulière à sa présence, d'autant qu'elle n'est pas convaincue de l'efficacité de ce type de test. Il n'empêche : « Ma participation est plus un acte citoyen qu'autre chose ».

Quant à Christine, 57 ans, c'est également un acte de citoyenneté, « car ce n'est pas spécialement en vue du repas de Noël. Mais puisque cela a le mérite

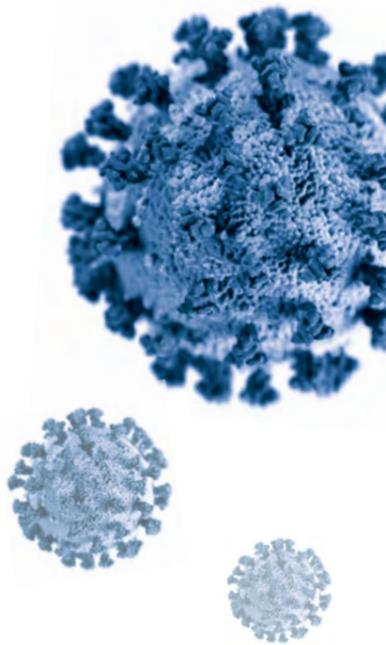
d'exister, autant saisir l'opportunité. » Vincent, 64 ans, qui l'accompagne, acquiesce. Mais pour lui, « c'est quand même aussi en rapport avec Noël. Vu le contexte, il faut faire attention lors des rassemblements. Et cela ne m'empêchera pas d'être vigilant et de respecter les gestes barrières. » Enfin, Anne-Christine, 19 ans, et sa maman Brigitte, 56 ans, viennent spécialement de Proveysieux pour se faire tester. La jeune femme est étudiante en Allemagne : « j'ai déjà fait un test à Berlin, effectué dans la bouche celui-ci, mais comme c'était il y a 17 jours, je préfère en refaire un car j'ai voyagé entre-temps ».

Pour Brigitte, en vacances mais qui travaille en pharmacie, « faire le test est important car nous allons tous nous retrouver pour les fêtes, et nous voulons être un peu rassurés. Nous allons donc tous le faire dans la famille ! ».

DU CÔTÉ DES TESTEURS

5 professionnels de santé mobilisés le 18/12 pour la journée

5 professionnels de santé mobilisés le 19/12 pour la journée, idem pour la matinée du 20/12



Comment faire place nette ?

Il est certains Sassenageois qui se retrouvent excédés par les incivilités de quelques autres qui semblent ne respecter ni leur cadre de vie, ni le personnel en charge de la propreté urbaine.

Que penser en effet d'un sommier abandonné à proximité d'une logette à poubelles par exemple ? Ou de sacs de gravats qu'un particulier réalisant sans doute des travaux chez lui laisse au bord de la route ? Dans ces cas, comme dans beaucoup d'autres, ces débris doivent être déposés à la déchetterie, aux heures d'ouverture bien entendu. Il faut savoir que tout contrevenant s'expose à une contravention.

D'après Jérôme Boetti Di Castano, l'adjoint délégué au développement durable, au cadre de vie et à la proximité : « Nous observons en cette fin d'année un relâchement dans le respect des règles en matière de propreté. Et il est difficile d'identifier la ou les raisons de ce laisser-aller. Est-ce le ras-le-bol des gens ? Le second confinement ? Quoi qu'il en soit, il est primordial que tous les Sassenageois aient en tête que lorsque l'un d'entre eux abandonne des encombrants n'importe où, il y a, derrière, des agents qui ramassent alors que ce n'est normalement pas à eux de le faire. Et quand il ne s'agit pas des encombrants, c'est toujours rageant de constater, dans une logette à poubelles, que les premiers conteneurs débordent, et que des sacs sont posés à même le sol, alors que les bacs du fond sont quasiment vides. »

Certes, la période de Noël aura été propice

à ces débordements puisque dans certains secteurs, la collecte du bac gris, normalement réalisée le vendredi, n'a pas pu avoir lieu car férié deux semaines de suite. Ce qui signifie dans de nombreux endroits, qu'aucun ramassage des ordures ménagères n'a été effectué pendant sept jours. Compliqué en cette période de fêtes dans les habitats collectifs...

Bref, vous l'aurez compris, il est du ressort de chacun faire en sorte de bien-vivre ensemble pour que le cadre de vie de tous soit plus agréable.

Et pour vous aider, voici quelques rappels...

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Du 1^{er} novembre 2020 au 31 mars 2021

Mardi : 12h30-17h30

Mercredi : 12h30-17h30

Jeudi : 12h30-17h30

Vendredi : 12h30-17h30

Samedi : 9h-12h / 13h-17h30

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2021

Mardi : 12h30-18h30

Mercredi : 12h30-18h30

Jeudi : 12h30-18h30

Vendredi : 12h30-18h30

Samedi : 8h30-12h / 13h-18h30

Les déchets acceptés

Bois, capsules à café, déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), papiers et cartons, cartouches d'imprimantes, déchets d'éléments d'ameublement (DEA), encombrants, gravats, huiles de friture et de vidange, néons et lampes, polystyrène, textile, végétaux, verre.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE : 0 800 500 027 (N° GRATUIT) ET POUR CONNAÎTRE LES JOURS DE COLLECTE DANS VOTRE RUE : GRENOBLEALPEMETROPOLE.FR/263-JOURS-DE-COLLECTE.HTM

Pour une police municipale plus présente

Pour gagner en efficacité de présence sur le terrain en matière de sécurité publique, et être encore plus disponible pour la population, quelques ajustements horaires ont été apportés dans le fonctionnement de la police municipale, tout en conservant le principe d'une année organisée en deux périodes.

Du 1^{er} septembre au 31 mai :

Du lundi au vendredi : de 8h à 20h

Samedi et dimanche : de 13h à 20h

Du 1^{er} juin au 31 août :

Du lundi au vendredi : de 8h à 22h

Samedi : de 13h à 22h

Dimanche : de 13h à 20h

Un placier ayant été recruté par la Ville pour organiser les deux marchés du vendredi et du dimanche, les agents de la police municipale peuvent consacrer le temps ainsi gagné pour se recentrer sur leurs missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

INFOS : POLICE MUNICIPALE, 04 76 53 01 11
OU 06 08 99 08 88.
SECRETARIAT OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H À 12H.



De douces pensées pour nos aînés

Comme chaque année, les enfants du périscolaire ont mis tout leur cœur dans la réalisation de cartes de vœux à des fins intergénérationnelles. Quelque 130 missives ont ainsi pu être fournies au CCAS, pour être distribuées aux seniors fragilisés ou isolés, notamment identifiés lors de la campagne d'appels solidaires menée pendant cette trouble année 2020 pour apporter soutien et réconfort aux plus âgés. Le CCAS a également collecté des poèmes auprès de l'école élémentaire des Pies, étoffant ainsi cette dotation tout en affection.

Autant de marques d'attention appréciées de leurs bénéficiaires, lesquels ont été nombreux, en retour, à partager aussi quelques mots de sympathie pour remercier la Ville, le CCAS, et bien sûr les enfants mobilisés.



Téléthon : un bilan positif malgré la crise sanitaire

Le contexte sanitaire dû à la crise de la Covid-19 a eu raison des nombreuses actions de terrain habituellement menées pour récolter des fonds au profit de l'Association Française contre les Myopathies (AFM-Téléthon). Néanmoins, grâce aux dons et à la vente de jolis porte-clés dans vingt pharmacies — de Sassenage et de cinq autres communes —, ainsi que sur le marché de Noël du 13 décembre, la délégation sassenageoise a récolté 2 600 euros.

Bien qu'en baisse par rapport aux années précédentes du fait des contraintes s'imposant à tous, cette somme devrait tout de même ravir l'association.



Boîte à lire : dites-nous où !

En mars 2020, un appel avait été lancé à l'ensemble des Sassenageois afin de déterminer quel serait, selon eux, l'endroit le plus adéquat pour la pose de deux nouvelles boîtes à lire. Si la première a d'ores et déjà sa place réservée aux Côtes, il est prévu que la deuxième investisse le domaine public sassenageois en plaine. Reste maintenant à savoir où ! Et c'est justement là que vous intervenez : vos propositions d'emplacement sont les bienvenues !

Partagez-nous vos bonnes idées au moyen du coupon-réponse ci-dessous, à déposer ou retourner par courrier en mairie (hôtel de ville, place de la Libération) avant le 28 février. Vous pouvez également envoyer vos propositions (trois maximum) par mail à mairie@sassenage.fr.

Boîte à lire en plaine : mes meilleurs emplacements

Lieu 1.....

Lieu 2.....

Lieu 3.....



Les enquêtes publiques du moment

Comme annoncé dans Sassenage en pages du mois de janvier, une enquête publique est en cours, et une autre débutera un peu après.

Elles sont toutefois totalement indépendantes l'une de l'autre puisque la première concerne les carrières Vicat. Elle prendra fin vendredi 5 février à 17h. Notez que la dernière permanence du commissaire

enquêteur se tiendra ce même jour de 14h à 17h au centre technique municipal.

La seconde porte sur la première modification de PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal). Contrairement à ce qui était annoncé dans le Sassenage du mois dernier, elle se déroulera du 22 février au 22 mars, et non du 8 février au 8 mars. Grenoble-Alpes Métropole se réserve

toutefois la possibilité de modifier à nouveau ces dates, en fonction du contexte sanitaire.

Pour rappel, le dossier pourra être consulté et téléchargé sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole, <http://participation.lametro.fr>.

Conseil municipal du 21 décembre 2020

Un règlement intérieur pour le conseil municipal.

Le conseil municipal dispose de six mois, à compter de son installation, pour établir son règlement intérieur. Celui de Sassenage ayant été installé en séance du 3 juillet 2020, il lui incombait de voter son règlement intérieur avant le 3 janvier 2021. Annexé à la délibération, et remis aux membres du conseil municipal, le projet de

règlement intérieur a été soumis au vote lors de cette séance du 21 décembre, et adopté moyennant une modification de titre, et une précision de contenu dans son article 20 ; son titre devenant « Expression des groupes politiques » : « (...) il est proposé aux groupes politiques, de publier (...) », et la précision étant apportée au 1^{er}

alinéa étant la suivante : « - Texte publié chaque mois dans la rubrique « Tribunes » de Sassenage en pages et également mis en ligne sur le site internet de la Ville dans la rubrique dédiée (« Tribunes politiques »). Cette mise en ligne sera relayée parallèlement sur la page Facebook de la Ville. (...) »

25 pour, 8 contre

Social : avance sur subvention

Considérant le besoin du CCAS en matière de subvention de fonctionnement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021 de la Ville, le conseil municipal décide d'autoriser le versement d'une avance de subvention à compter de janvier 2021 à hauteur de 100 000 euros, dans l'attente du vote du BP communal.

Unanimité

Restauration scolaire : finir l'année avec le même marché

Au regard de l'intérêt à poursuivre sans discontinuité une mission d'intérêt général, à savoir la restauration scolaire, le conseil municipal valide la signature d'un avenant au marché de restauration scolaire établi avec la société Toque et Sens, prolongeant ainsi la prestation du 1^{er} janvier 2021 au 6 juillet 2021.

25 pour, 8 abstentions

Jeunes alternants, bienvenue à vous !

L'apprentissage permet aux jeunes de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité, et de les mettre en pratique dans

une entreprise ou une administration ; cette formation en alternance étant in fine sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Ce dispositif présente un intérêt indéniable, tant pour les jeunes accueillis, que pour les

services accueillants, de par les compétences acquises et partagées. La Ville décide de s'engager dans cette démarche profitable à chacun, en envisageant de recourir à des contrats d'apprentissage par alternance pour ses services espaces verts, informatique et communication.

Unanimité

Multi-accueil Les Lucioles : des tarifs au plus près de la réalité des familles.

Pour répondre à la demande de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère encourageant par la PSU (prestation de service unique) la pratique du multi-accueil — pratique qui répond aux différents besoins des familles et qui optimise les taux d'occupation —, et dans un souci d'accessibilité à tous, les réservations sont désormais traduites en heures, et non plus en journées. Afin que les familles ne soient plus dans l'obligation de payer un temps d'accueil qu'elles n'utilisent pas, la prestation de service unique favorise en effet l'accueil des enfants dont les parents travaillent à temps partiel ou sur des horaires décalés, par rapport aux horaires standard d'activité professionnelle. Il est à noter qu'aucune condition de fréquentation minimale ne peut être exigée, et donc que la facturation repose dorénavant sur le principe d'une tarification horaire au plus près de la réalité des besoins de garde des familles. Le nouveau règlement de fonctionnement intégrant ces nouvelles dispositions est adopté, pour être appliqué au multi-accueil Les Lucioles à compter du 1^{er} janvier 2021.

Unanimité



La boulangerie Annabelle s'installe à l'Ovalie !

La bonne nouvelle de ce début d'année, c'est certainement l'installation de la boulangerie Annabelle au pôle commercial de l'Ovalie, car il est clair que le manque se faisait sentir pour les habitants du secteur depuis la fermeture du Fournil de l'Ovalie il y a un an !

Ainsi, depuis le 21 janvier, Annabelle Guillon, son associé Jean-Daniel Guillermin, et leur équipe (Dylan « au pétrin », Léa et Claudia à la vente) ont pris possession des lieux pour le plus grand plaisir des clients qui découvrent chaque jour leurs bons produits. Il faut dire qu'Annabelle Guillon n'en est pas à son coup d'essai. À 33 ans, et depuis 2018, cette jeune entrepreneuse qui a toujours travaillé dans ce domaine a déjà ouvert deux autres boulangeries artisanales à Grenoble et à Froges. Alors, lorsque l'opportunité sassenageoise s'est présentée, elle n'a pas hésité longtemps, et elle ne le regrette pas : « L'accueil a été excellent ! Les clients, les commerçants, ou encore les services de la Ville : tous semblent contents de notre installation ! ». Et de poursuivre : « Le pain est fabriqué par un artisan sur place, et pour une meilleure qualité gustative, il est cuit à longueur de journée. Nous espérons que notre baguette Délice au levain, et notre tarte au citron meringuée, nos deux spécialités particulièrement appréciées par la clientèle de nos deux autres points de vente, auront le même succès à Sassenage ! ».

Au menu par ailleurs, une grande variété de pains classiques et spéciaux (au seigle, au maïs, et bien d'autres encore), des viennoiseries traditionnelles, des tartes et gâteaux, et, bien sûr, de quoi se restaurer le midi. Des plaques entières de pizzas, quiches



et autres tartes sont également proposées pour les événements familiaux ou autres occasions.

Bienvenue à Annabelle Guillon et à son équipe !

INFOS : BOULANGERIE ARTISANALE ANNABELLE, 3 RUE DE L'OVALIE, 09 80 65 56 21, SASSENAGE@BOULANGERIE-ANNABELLE.FR. OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI DE 6H30 À 19H30. FACEBOOK.COM/BOULANGERIEANNABELLE/

Du nouveau pour vos projets immobiliers

Du haut de ses 29 ans, Laurie Maqueda est déjà une professionnelle avisée et expérimentée dans le secteur de l'immobilier : « J'ai débuté dans ce domaine il y a maintenant près de dix ans. Après avoir travaillé dans différentes agences immobilières grenobloises et dans plusieurs services (location et syndic par exemple), j'ai décidé de me lancer dans une nouvelle aventure en tant que consultante indépendante en immobilier. Cela a toujours été mon souhait, et il se concrétise enfin ! », explique la jeune femme enthousiaste.

La crise sanitaire aurait pu décourager Laurie de lancer son activité, mais loin d'elle cette idée ! En effet, si aucun secteur d'activité ne semble avoir été épargné, celui de l'immobilier paraît enregistrer des impacts plus modérés. C'est donc à l'automne que Laurie Maqueda a franchi le pas et qu'elle est devenue consultante indépendante en immobilier au sein de MegAgence, un réseau national regroupant 1500 consultants dans lequel elle s'occupe des transactions immobilières (vente ou achat) pour tous types de biens, et pour tous les profils clients (vendeurs et acquéreurs). Réactive, disponible et ayant le goût du challenge, Laurie Maqueda est passionnée par son métier et par tous ses aspects, de la recherche de biens à la concrétisation chez le notaire. « On fait appel à moi pour ma bonne connaissance du métier. Je m'engage à accompagner et à épauler mes clients dans la vente ou dans la recherche de biens, avec un suivi personnalisé, en étant très à l'écoute de leurs attentes et besoins », explique Laurie.

Sassenageoise depuis sept ans maintenant, Laurie Maqueda connaît la ville et l'agglomération grenobloise comme sa poche,

alors n'hésitez pas à faire appel à elle si vous avez un projet immobilier !

INFOS : LAURIE MAQUEDA, 06 29 68 70 61, ET LAURIE.MAQUEDA@MEGAGENCE.COM. FACEBOOK : LAURIE MAQUEDA - CONSULTANTE MEGAGENCE.



Prenez date !

À l'heure où nous bouclons ce Sassenage en pages, voilà les animations prévues en février, sans présager bien sûr des nouvelles annonces gouvernementales susceptibles de perturber — encore ! — ce programme, mais avec l'espoir de bientôt tous vous retrouver ! Dans tous les cas, restez connecté(e) : tout changement éventuel sera relayé via le site de la médiathèque, et les pages Facebook de la Ville et du Théâtre en Rond.

DU 1/02 AU 5/02

Semaine Olympique et Paralympique
Ecoles, médiathèque...
Détail en pages 6 et 7

DIMANCHE 7/02

Marché des créateurs
En complément des commerçants habituellement présents
Animation de 10h à 12h avec le clown Confetti (marionnettes, sculptures de ballons)
Marché du Bourg de 8h à 13h



MÉDIATHÈQUE

MARDI 2/02

Cercle des Amateurs de Lecture
Médiathèque l'Ellipse à 18h

VENDREDI 5/02

Les ateliers numériques de la médiathèque

Formation « Utiliser le catalogue de la médiathèque ».
Salle de formation informatique, au 1^{er} étage de la mairie, à 10h.

À PARTIR DU 14/02

« Y'a de l'amour dans l'air ! »
Découvrez la sélection thématique des bibliothécaires
Médiathèque l'Ellipse aux horaires d'ouverture

MARDI 23/02

Les ateliers numériques de la médiathèque
Présentation et pratique de la Numothèque (ressources numériques de la médiathèque)
Salle de formation informatique, au 1^{er} étage de la mairie, à 10h.

Café musical

Médiathèque l'Ellipse à 18h

MERCREDI 24/02

CroQ'Livres
Il était une fois... (pour les 3 à 6 ans)
Médiathèque l'Ellipse à 16h et 16h45

DU 23/02 AU 13/03

La science fiction, vous connaissez ?
Expositions
« Les machines volantes : l'art du vol », par les artistes Serge Reynaud et Claudia Marchesin, et « Jules Verne, sa vie, son œuvre »
Médiathèque l'Ellipse aux horaires d'ouverture

SAMEDI 27/02

Lecture-spectacle par le comédien Benoît Olivier
La vision du monde selon Ray Bradbury par Benoît Olivier
Chroniques martiennes, Fahrenheit 451 et L'homme illustré seront au centre de cet échange dédié à la science-fiction, en collaboration avec Anagramme
Médiathèque l'Ellipse à 10h30
Inscription obligatoire pour les ateliers numériques, le CroQ'Livres et la lecture spectacle ; et fortement conseillée pour les

autres animations en raison du nombre limité de participants : 04 76 85 95 55 ou ellipse-mediathèque@sassenage.fr et mediathèque.sassenage.fr.

ESPACE FAMILLES

Nouveau

Chacun de chez soi, mais ENSEMBLE
Des rendez-vous ponctuels en visio ont récemment été mis en place pour discuter, échanger, et casser la routine, en attendant de pouvoir se retrouver à l'Espace Familles. Si vous participez régulièrement aux ateliers (Pause café, Pause gourmande, Scrabble duplicate, Remue-méninges...), vous avez normalement reçu un appel. Si ce n'est pas le cas, ou que vous êtes intéressé(e) par ces sessions en visio, contactez l'Espace Familles au 04 76 26 34 90 pour connaître les modalités de connexion.

VENDREDIS 5, 12, 19 ET 26/02

La Douce Heure
Jauge limitée à 10 personnes, inscription au 04 76 26 34 90
Ram de 9h à 11h30

Prêt de jeux à la ludothèque

Avec ou sans rendez-vous les :
- Lundi de 8h30 à 11h30
- Mercredi de 8h30 à 12h, et de 14h à 15h30
- Vendredi de 8h30 à 11h30
Prise de rendez-vous possible sur d'autres créneaux au 04 76 26 85 89, ou via ludotheque@sassenage.fr

THÉÂTRE EN ROND

Pas de spectacles en février en raison de la crise sanitaire. Les dates de report seront relayées via les pages Facebook du Théâtre et de la Ville.
Infos : Malle Poste, 04 76 27 85 30, theatre-en-rond@sassenage.fr, et theatre-en-rond.fr.



La confiance

Je reprendrai les termes du sage Lao Tseu, qui écrivait bien avant notre ère : « *Trois principes mettent en péril les fondements de la société : les guerres, la famine et la confiance en nos gouvernants. Les guerres peuvent être justifiées quand les principes de notre liberté sont atteints, mais la guerre a une fin avec des conséquences toujours désastreuses. Toutefois, l'humain sait faire face. La famine rend vulnérable, mais là encore, l'humain sait s'adapter quand cela reste provisoire. En revanche, quand les populations n'ont plus confiance en leurs gouvernants, c'est le chaos, et toujours l'amorce du déclin d'une civilisation* ». Aujourd'hui, notre pays cumule les trois principes de Lao Tseu. Nous sommes en guerre puisque notre pays est sous vigilance attentats maximum, et sans aucune vision sur la fin, de même que pour l'attaque du virus. La mise en s'abris amplifiée, avec un nombre croissant de sans-abri et une augmentation galopante de la

pauvreté. Quant à la confiance en nos élus, on ressent de plus en plus un décalage entre le microcosme parisien et la vie réelle des territoires, au plus près des réalités quotidiennes. Nous sommes revenus à un pays à gestion centralisée. Pour exemple, il faut faire la chasse aux personnes fichées S, mais les élus des territoires n'ont pas accès à ce fichier. Au début de la pandémie, le masque ne servait pas à se protéger du virus, puis celui en tissu a été le bienvenu, et maintenant il ne sert à rien... Seul le masque chirurgical est efficace. Il fallait tester les populations en masse, et maintenant cette action aurait été plutôt négative. Il y a peu, il fallait motiver la population pour se faire vacciner, mais finalement il n'y a pas assez de vaccins. Et j'en passe. Par-dessus tout, l'incertitude sur l'avenir réduit fortement notre faculté d'adaptation. Les messages contradictoires de nos dirigeants

ont détruit totalement notre confiance. Le problème est que le manque de confiance envers nos dirigeants parisiens englobe aussi les élus des territoires. Pourtant ces derniers se battent au quotidien pour le « mieux-vivre, le bien-être et le vivre ensemble » de leurs populations. Alors je vous le dis : évitons les amalgames, et sachons reconnaître ceux qui vivent le quotidien et qui agissent, et ceux qui existent seulement dans la communication. À Sassenage, restons motivés. C'est ensemble que nous réussirons.

Christian COIGNÉ

Les modalités d'expression des groupes siégeant au conseil municipal sont prévues dans le règlement intérieur du conseil municipal. La Ville dispose de six mois, à compter de l'élection, pour soumettre au vote la délibération portant sur ce règlement. En attendant, c'est le règlement antérieur qui s'applique pour les expressions politiques des deux groupes dans Sassenage en pages.

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

Aidez-nous à vous faire entendre !

Les temps changent. Aujourd'hui, une vraie participation citoyenne à Sassenage est primordiale. Bien gérer une commune c'est aussi impliquer directement et réellement les premiers concernés : les habitants. La démocratie participative ne se limite pas à demander l'avis des citoyens sur quelques points mineurs. Elle signifie l'implication des habitants dans les grandes décisions concernant la commune, en les associant à la conception et réalisation des projets les plus importants, en leur donnant un vrai pouvoir. Elle permet aussi d'augmenter la confiance envers les élus. Nous souhaitons la mise en place de vrais outils de démocratie participative, en commençant par l'Interpellation Citoyenne : un sujet recevant un nombre suffisant de signatures de nos concitoyens, par voie de pétition, sera alors traité en Conseil municipal. Cet outil existe dans d'autres villes de l'agglomération. Lors de la révision du règlement intérieur du conseil municipal, nous avons soumis cette proposition au groupe majoritaire, qui l'a rejetée. Alors passons à l'action ! Interpellons ensemble M. Le Maire et sa majorité par une pétition demandant la mise en place de l'interpellation citoyenne à Sassenage. Donnons aux Sassenageois de vrais moyens pour se faire entendre !

Pour signer la pétition
<https://forms.gle/RUaGMBQB27weZhh7>

Plus d'informations sur la démocratie participative : www.sunirpoursassenage.fr

www.facebook.com/sunirpoursassenage
Mail : contact@sunirpoursassenage.fr

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

Fédérer et le prouver en actes

Cette singulière année 2020 restera durablement dans nos mémoires, de par son impact sur notre quotidien, mais aussi de par ses lourdes conséquences économiques et sociales, notamment pour ceux qui ont été frappés le plus cruellement (commerçants et restaurateurs, acteurs du monde culturel...). Et c'est sans parler des dégâts causés aussi dans bien d'autres secteurs, comme par exemple le sport, l'animation et l'évènementiel, le milieu associatif... Et cette liste n'est pas exhaustive tant l'ampleur de la crise nous échappe. Ceux pour lesquels se joue la pérennité même de leur activité sont bien plus nombreux qu'imaginé, avec tout ce que cela induit humainement. Si nous avons toujours témoigné notre attachement au bien-vivre ensemble, 2020 l'a plus que jamais rendu concret, palpable... C'est dans de tels moments que faire corps est primordial. Nous avons fait la preuve tous ensemble de notre résilience pour accompagner, soutenir... Et par-delà l'adversité, c'est ce que nous nous évertuons à faire au quotidien, en vous interpellant, en vous invitant à vous exprimer... Bien que symbolique, le dernier exemple en date — la vidéo des vœux — illustre précisément cet état d'esprit qui nous anime pour qu'« Ensemble » ne soit jamais un vain mot, quel que soit finalement le registre. Autres illustrations récentes : la consultation relative au projet de maison de santé, ou encore celle portant sur la participation citoyenne... Les actes parlent, irréfutablement.

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourgand, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonzalez, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.

Cercle des Amateurs de Lecture: lu et apprécié

Voici le livre sélectionné par Le Cercle des Amateurs de Lecture pendant la séance du 5 janvier.



Le discours

Fabrice Caro (Gallimard Folio)

« Tu sais, ça ferait très plaisir à ta sœur si tu faisais un petit discours le jour de la cérémonie. » C'est le début d'un dîner de famille pendant lequel Adrien, la quarantaine déprimée, attend désespérément une réponse au message qu'il vient d'envoyer à son ex. Entre le gratin dauphinois et les amorces de discours, toutes plus absurdes les unes que les autres, se dessine un itinéraire sentimental touchant et désabusé, digne des meilleures comédies romantiques. Un récit savamment construit où le rire le dispute à l'émotion.

Avis de Céline,

Membre du Cercle des Amateurs de Lecture

« *Ce court roman a des allures de one-man show mais derrière cette légèreté apparente se cache un sous-texte cinglant. Je me suis délectée de l'humour de Fabrice Caro et des anecdotes croustillantes de son anti-héros. "Le discours" se lit comme une pièce de théâtre : le déroulement d'un repas de famille plutôt barbant et les pensées égoïstes d'un protagoniste qui se sent persécuté. L'auteur parle sans détour des désillusions d'un quadragénaire victime collatérale de notre société tout en dénonçant le nombrilisme qui le caractérise. Le résultat est corrosif et hilarant.* »



Livre prochainement disponible à la médiathèque en édition Gros caractères

Avec facebook, pas de distance sociale !
Retrouvons-nous sur
@VilleSassenage,
sans masque, entre amis...

